COMMUNE DE VERLAINE
****

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Extrait du CDLD Art L1122-17

****

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à la séance du Conseil Communal qui se tiendra à la Maison communale le **lundi 10 juillet 2023 à 20h00.**

ORDRE DU JOUR :

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12/06/2023.
2. Projet de Schéma de Développement du Territoire (SDT) : avis du Conseil communal
3. Acquisition d'une bande de terrain rue Bois Léon dans le cadre de la lutte contre les inondations : décision de principe et fixation des conditions .
4. Subside UREBA Exceptionnel 2022 : Rénovation énergétique de l'école communale
5. Augmentation de la quote-part communale dans le budget de la zone de police pour l'exercice 2023.
6. Commune : Modifications budgétaires n° 2 - Exercice 2023.
7. Budget 2023 de la Fabrique d'église Saint-Nazaire de Bodegnée.
8. Situation de la caisse de la Directrice financière 1er trimestre 2023.
9. Modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire du CPAS n°1/2023.
10. Règlement de police visant à la sécurité et à la tranquilité publique lors de l'établissement de camps ou de séjours de vacances.

Huis clos

11. Ratifications en matière de personnel communal
12. Ratification de désignation du personnel enseignant.

Verlaine, le 30 juin 2023.

Par le Collège,

La Directrice générale,
I. DOYEN

Le Bourgmestre,
H. JONET